Le Soir
PANORAMA

LETTRE DE PROVINCE

Scénario autour d'une improbable dissolution

S'achemine-t-on vers un renouvellement anticipé du Parlement alors que le mandat des députés touche à sa fin (2012) et que l'on ne voit pas où réside l'intérêt d'une telle opération, sinon, qu'elle pourrait servir au chef de l'Etat d'abcès factice afin de faire diversion sur la question cruciale du changement global ? Les rumeurs qui courent au sujet de certaines consultations auxquelles ont été associés les présidents des deux chambres ne seraient pas tout à fait étrangères à cette éventualité. Or dissoudre, en l'état actuel de l'ensemble des institutions, uniquement la représentation nationale a-t-il réellement du sens quand le débat porte sur ce qui reste de légitime dans toute l'architecture du système ?

Il est vrai que de toutes les institutions, le pouvoir législatif est le seul à n'avoir jamais eu de pouvoir de pression précisément ! Tout au long de son histoire, le Parlement en Algérie a fréquemment fait les frais de l'absolutisme de l'exécutif chaque fois qu'il était nécessaire. Voulues comme des chambres d'enregistrement aux ordres exclusifs d'un président, nos assemblées ont-elles jamais pesé par la critique, ou même la défiance et la censure, sur l'élaboration des lois et la conduite du gouvernement ?

Certainement jamais au point que les scrutins électoraux ont fini par connaître des abstentions ahurissantes.

Ainsi de Ben Bella à Bouteflika sans épargner évidemment Boumediène et Zeroual, les modalités relatives aux relations entre le législateur et l'exécutif sont restées les mêmes. Et 48 ans plus tard, l'on continue à recourir aux mêmes procédés, voire aux procédures d'airain pour empêcher cette tribune de s'émanciper. La saine séparation des pouvoirs à travers laquelle se reconnaît une véritable démocratie n'a, à aucun moment, été dans la culture des dirigeants qui se sont succédé à la tête de l'Etat. Coulés dans le moule du césarisme version arabe (le zaïmisme), ils ne conçoivent le parlementarisme que comme un relais intermédiaire de leurs seules lumières !

Le Bouteflika actuel ne diffère d'ailleurs guère de ses prédécesseurs. Il s'inscrit autant que Ben Bella et Boumediène dans la configuration des autocrates masqués qui usent des artifices de la démocratie pour asseoir leur contrôle sur la totalité des institutions.

Sachant cela, de quel nouveau bénéfice compte tirer le président d'une éventuelle dissolution si ce n'est la possibilité de déplacer les lignes du débat national afin qu'il ne soit plus la cible prioritaire. A partir de l'annonce simultanée d'une convocation du corps électoral et d'un changement de gouvernement, il se donnera un peu d'air en siphonnant justement les sources de la discorde qui irrigue le système de l'intérieur. Ce n'est, par conséquent, pas le malaise national qui le préoccupe en premier lieu mais bien le rapport de force qui préside aux équilibres internes. De ce point de vue, certaines assertions de son entourage abondent dans ce sens.

La vaste refonte de la Constitution qu'évoquait récemment Belkhadem en serait la principale.

Or, toute la question est : comment faire passer un projet majeur avec un Parlement frappé de discrédit depuis son instrumentation en novembre 2008 ? La voie la plus courte étant justement son renouvellement dans l'urgence, il ne reste par conséquent qu'à changer l'agenda électoral.

Peu soucieux d'une véritable ouverture vers le pluralisme, lequel passerait par un parlementarisme affranchi, Bouteflika vise simplement à changer le personnel de cet hémicycle pour les besoins de l'opération.

Au moment où l'idée d'une constituante, qui accoucherait d'une seconde république commence à s'imposer, le chef de l'Etat cogite à une contre-proposition dont les dividendes seront substantiels pour la poursuite de son mandat. En effet, les droits d'auteur sur une nouvelle Constitution l'acquitteront de fait du moindre bilan sur sa longue gestion du pays. Mieux encore, les termes et la date de sa promulgation lui fourniront l'immunité nécessaire pour aller jusqu'au terme de son exercice. Sans doute que ce genre de scénario suscitera la bienveillance de certaines institutions jusque-là mécontentes des multiples foucades du président mais quid du pays lui-même ? Face à un président qui a dilapidé le capital-confiance mis dans sa première investiture, il n'est pas évident qu'il soit encore crédible à travers ce chantier de reconstruction de l'Etat. Maître-d'œuvre sans partage, si ce n'est celui de son entourage inconditionnel, il aura de la peine à convaincre du bien-fondé de sa conversion au dialogue.

En effet, prendre la décision de dissoudre la chambre des députés dans le but en question exige nécessairement la tenue d'une conférence nationale ouverte à tous les courants de pensée. Sans la participation active de ceux-là et la garantie d'un scrutin sincère aucun débat sur un projet de constitution n'est sérieusement possible.

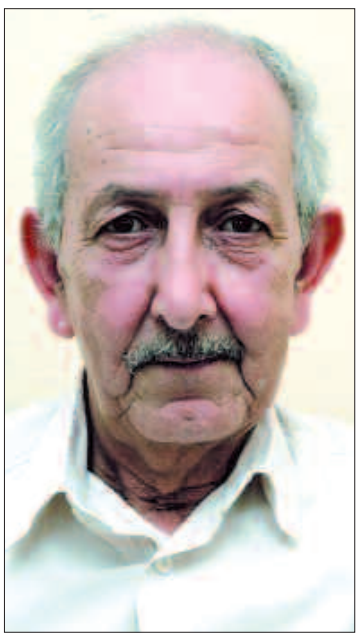

Par Boubakeur Hamidechi
hamidechiboubakeur@yahoo.fr

C'est sur ce préalable qu'il sera attendu. Selon les engagements qu'il prendra publiquement, au sujet et du programme et de l'agenda, il sera jugé aussi bien par les partis de l'opposition que par la rue. La rue ?

Parfaitement, car celle-ci observe avec intérêt ce qui se trame même si elle ne possède pas la subtilité des politiciens professionnels.

B. H.

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com
hlaalam@gmail.com

Les vrais mobiles qui expliquent enfin pourquoi Mehri n'appelle pas au départ d'Abdekka !

Algérie. Mouvement de protestation chez les pompiers. La tutelle réagit enfin.

Allez ! Hop ! Tous à la centrale nucléaire de Fukushima !

Mehri a organisé une conférence de presse juste pour expliquer «pourquoi il n'appelle pas au départ de Bouteflika». Je trouve que Si Abdelhamid se donne beaucoup de mal pour pas grand-chose. S'il nous avait consultés, demandé notre aide, nous aurions pu lui économiser une conf' de presse et le pénible déplacement jusqu'aux locaux gracieusement mis à sa disposition par les frères du FFS. Ben oui. Sans avoir besoin des explications qu'il a lui-même fournies lors de cette rencontre avec la presse, nous savons tous pourquoi Mehri n'a pas appelé au départ d'Abdekka. En vérité, il existe un tas de raisons à cela, les unes plus valables que les autres. Si Mehri n'a pas appelé au départ de Boutef', c'est parce qu'il n'a plus de crédit. Il avait prévu de recharger sa carte, de «flexy» des unités, mais il n'a pas eu le temps. Si Mehri n'a pas appelé au départ du châtelain, c'est aussi parce que sa ligne est en dérangement depuis quelques années déjà, et qu'il hésite à la signaler aux services en charge de ce genre de dérangements, des personnes très informées dans son entourage lui ayant déconseillé de le faire en ce moment. Si Mehri n'a pas appelé le locataire d'El-Mouradia, c'est aussi parce qu'il souffre d'une otite vachement douloureuse qui l'empêche de coller le combiné à son oreille. Si Mehri n'a pas appelé au départ du raïs, c'est aussi parce qu'il n'a pas le nouveau numéro du Président, Si Abdelhamid ne disposant dans son agenda Rhodia que de l'ancien, du temps où la numérotation n'était pas encore passée à 10 chiffres. Si Mehri n'a pas appelé au départ de Abdekka, c'est parce qu'il a égaré son portable, en Italie, près de Rome, dans une bourgade répondant au doux nom de Sant' Egidio et que depuis, il n'a pas repris d'appareil neuf, ni d'ailleurs de nouveau forfait. Et enfin, si Mehri n'a pas appelé au départ de Boutef', c'est tout simplement parce qu'il a prêté son mobile à Abassi Madani, qui, lui-même, l'a remis à Ali Benhadj, ce dernier l'ayant à son tour envoyé à son fils, là-haut. Très là-haut. Voilà pourquoi Mehri n'a pas appelé, n'appellera pas et n'appellera jamais au départ de Bouteflika. Des motifs somme toute banals, techniques. Rien de politique là-dedans. Rien ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.